



Règlement des 6H de Dole 2020 17/09/2020

Les 6H de Dole - samedi 17 octobre 2020 MJC DOLE Centre social Olympe de Gouges DOLE

Descriptif : la MJC de Dole organise Les 6H de Dole, un challenge qui vise à encourager la créativité avec les outils mobiles numériques.

Il débutera **le samedi 17 octobre 2020 à 10H** au centre social Olympe de Gouges à Dole. Les films devront être rendus 6H plus tard.

Thème : un thème et/ou des contraintes techniques ou stylistiques seront dévoilés en début de challenge. Seuls les films respectant l'ensemble des consignes seront pris en compte par le jury. Le film sera tourné obligatoirement en un plan séquence.

Publics : ce challenge est ouvert à tous : à partir de 11 ans, en équipe de 2 à 5 participants maximum.

Matériel : un smartphone par équipe avec une caméra HD.

Réalisation, durée et format d'exportation : le film doit avoir un titre, un générique de fin, et avoir une durée de 3mn maximum générique compris. Les films doivent être entièrement créés pendant la compétition et en 6H maximum.

Chaque équipe participante devra avoir déposé son téléphone sur la table des organisateurs avant l'heure de fin. Pour que le film soit validé, il doit pouvoir être lisible par le logiciel VLC. En cas de doute, merci d'en parler avant aux organisateurs. L'heure précise du rendu finalisé vous sera donnée lors de la découverte du thème.

Tout le travail créatif doit avoir lieu pendant la compétition et seulement durant cette période. (Scenario, tournage, finalisation et rendu).

Seules les personnes inscrites dans l'équipe peuvent participer activement à la réalisation du film ou en être les interprètes principaux.

Chaque équipe peut éventuellement faire appel à des personnes extérieures pour des rôles de figuration.

Le film doit impérativement être tourné dans un périmètre de 1 km autour du centre social Olympe de Gouges. Un plan sera fourni le jour du challenge pour permettre de situer la zone autorisée de tournage.

Entraînements La MJC de Dole propose un entraînement aux techniques d'écriture et de tournage spécifiques aux smartphones encadré par un professionnel de l'éducation à l'image. Il sera réservé aux personnes qui souhaitent participer au challenge :

Le samedi 3 octobre 2020 de 14H à 17H à la MJC de Dole, 9 rue sombardier.

Réservation obligatoire préalable à : education-image@mjcdole.com

Autorisation d'utilisation des films Les participants autorisent gracieusement la diffusion de leur film à des fins non commerciales, dans le cadre de manifestations culturelles (festivals, forums...) ainsi que la diffusion sur les réseaux sociaux et la chaîne Youtube de la MJC.

Droits - garanties Les participants s'engagent à ne pas porter atteinte à leur santé ni à celle d'autrui ni d'agir contrairement aux lois en vigueur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cet engagement. Les participants garantissent aux organisateurs que les vidéos proposées dans le cadre du challenge sont des créations originales. Les participants garantissent également que les musiques incluses sont libres de droits.

Seront refusés dans le cadre de ce projet tous les films à caractère notamment vulgaire, raciste, diffamatoire, discriminant ou portant atteinte à la dignité humaine, contraire aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public.

Jury Un jury constitué de professionnels de l'éducation à l'image et de personnalités décernera le prix du meilleur film lors de la séance publique. Il jugera les films selon 4 critères : le rapport au thème, la qualité de la réalisation, la qualité du scénario, l'originalité du film.

Projection Les films seront diffusés le **samedi 17 octobre à 17H à la MJC de Dole**. Cette projection sera suivie de la remise du prix du jury. Chaque participant est invité à y participer, la séance étant gratuite, vous pouvez y convier parents et amis. La MJC envisage d'autres diffusions pour lesquelles les participants seront informés.

